

## Programmes de soutien financier ponctuel relevant du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social

### FORMULAIRE

- Le demandeur qui s'adresse à la Ville de Laval dans le cadre du :
  - Programme de soutien financier ponctuel aux activités liées à l'anniversaire de création d'un organisme** doit transmettre le présent formulaire rempli en totalité ainsi que toutes les informations nécessaires à l'analyse de la demande au Bureau de soutien à la vie associative à l'adresse suivante : [admissibilite\\_soutien@laval.ca](mailto:admissibilite_soutien@laval.ca) dans un délai raisonnable de **3 mois avant la réalisation de l'activité ou de l'événement**.
  - Programme de soutien financier ponctuel pour les artistes, médiateurs scientifiques, travailleurs culturels et organismes à titre d'ambassadeurs lavallois** doit transmettre le présent formulaire rempli en totalité ainsi que toutes les informations nécessaires à l'analyse de la demande à la Division art et culture à l'adresse suivante : [artetculture@laval.ca](mailto:artetculture@laval.ca) dans un délai raisonnable de **3 mois avant la réalisation de l'activité ou de l'événement**.
  - Programme de soutien financier ponctuel aux équipes élités et athlètes** doit transmettre le présent formulaire rempli en totalité, les résultats ainsi que toutes les informations nécessaires à l'analyse de la demande à la Division sport et activité physique, à l'adresse suivante : [sport.activitephysique@laval.ca](mailto:sport.activitephysique@laval.ca) dans un **délai maximal de 3 mois après la compétition**.
- Le soutien financier sera versé **après la réalisation de l'activité ou de l'événement**, et ce, suite à l'approbation de la division concernée.
- L'évaluation de la demande se fera sur la base des critères détaillés dans le document explicatif et du budget disponible. Un **délai minimal de 3 mois** est nécessaire afin d'évaluer les dossiers et prendre contact avec le demandeur.

DATE : \_\_\_\_\_

**VOUS ÊTES UN :** (S.V.P. COCHER UNE OU PLUSIEURS CASES)

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Organisme reconnu        | <input type="checkbox"/> Athlète                            | <input type="checkbox"/> Artiste                |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser : _____) | <input type="checkbox"/> Athlète membre d'une équipe élite* | <input type="checkbox"/> Médiateur scientifique |
|   | <input type="checkbox"/> Équipe élite*                      | <input type="checkbox"/> Travailleur culturel   |
|   | *(préciser le nombre total d'athlètes lavallois : _____)    |   |
|   | <input type="checkbox"/> Organisme culturel                 |   |

**PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER PONCTUEL DEMANDÉ :** (S.V.P. COCHER UNE SEULE CASE)

- 1. Activités liées à l'anniversaire de création d'un organisme
- 2. Artistes, médiateurs scientifiques, travailleurs culturels et organismes à titre d'ambassadeurs lavallois
- 3. Équipes élités et athlètes

**A : Identification**

Nom de l'athlète / l'équipe / l'ambassadeur / l'organisme :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Site Internet :

Nom du responsable de la demande :

Fonction / titre :

Téléphone:

Courriel :

**B : Informations sur la demande**

Nom de l'activité ou de l'événement :

Date de l'événement (jour-mois-année) :

Lieu de réalisation :

Description de l'activité et objectifs visés :

### C : Prévisions budgétaires

**MONTANT DEMANDÉ À LA VILLE (obligatoire aux fins de traitement):**

\_\_\_\_\_ \$

**REVENUS ESTIMÉS:**

**COÛTS ESTIMÉS :**

### D : Principaux partenaires

### E : À joindre selon le programme

- Résolution du conseil d'administration signée identifiant le responsable de la demande pour solliciter des dons à la municipalité. *(référence : programmes n° 1 et 2)*
- Une preuve vérifiable de l'existence légale de l'organisme (incorporation ou attestation gouvernementale provenant des lettres patentes ou site internet du Registre des entreprises du Québec). *(référence : programmes n° 1 et 2)*
- Une preuve de participation officielle et du résultat atteint en lien avec la compétition (provenant de la fédération sportive, du club sportif ou du site internet officiel de la compétition). *(référence : programme n° 3)*
- Une preuve d'inscription ou d'invitation à l'événement. *(référence : programme n° 2)*